

Sarrasin – Production de parcelles Select

Exigences générales pour toutes les cultures de semences pédigrées

Les normes de base pour toutes les cultures sont énoncées dans [Exigences générales pour toutes les cultures de semences pédigrées](#). Les normes de base pour toutes les parcelles sont énoncées dans [Exigences générales pour la production de parcelles](#). De plus, les normes suivantes s'appliquent au sarrasin.

Exigences concernant le terrain

Culture inspectée	NE doit PAS être produite sur un terrain qui :
Select	<ul style="list-style-type: none">a porté au cours de l'année précédente :<ul style="list-style-type: none">• une culture Fondation, Enregistrée ou Certifiée de sarrasin.a porté au cours de l'une des deux (2) années précédentes :<ul style="list-style-type: none">• une culture non pédigrée de sarrasin.• une culture de sarrasin d'une variété différente.• une culture Certifiée de sarrasin.

Inspection des cultures

Les parcelles de sarrasin doivent être inspectées lorsque la culture est en floraison.

Normes applicables aux cultures

Isolement

Distances d'isolement minimales requises entre une culture inspectée et d'autres cultures :

1. Pureté variétale	Distance
a. Sarrasin pédigré inspecté de la même variété	3 mètres (10 pieds)
b. Cultureensemencée avec des semences Certifiées de la même variété	3 mètres (10 pieds)*
c. Culture adjacente ayant plus de 0,5 % de plants de sarrasin	150 mètres (492 pieds)
d. Variétés différentes de sarrasin ou sarrasin non pédigré	400 mètres (1 320 pieds)
e. Sarrasin pédigré inspecté de la même variété contaminée par des hors-types ou d'autres variétés de sarrasin	400 mètres (1 320 pieds)

* Un isolement de 3 mètres (10 pieds) suffit par rapport à une cultureensemencée avec des semences Certifiées, pourvu que l'origine généalogique des semences Certifiées puisse être établie et que la culture adjacente soit exempte, sur une distance de 400 mètres (1 320 pieds), de sarrasin non pédigré ou de variétés différentes de sarrasin.

Tolérances maximales d'impuretés

1. Pureté variétale (hors-types/autres variétés en moyenne dans 20 000 plants)
 - a. Select - 1